

## Les Troubles des apprentissages

Neuropédiatres Florence Delteil  
Docteur Jean Chambry Pédopsychiatre

Centres de référence après rapport Ringard.  
Plan de prise en charge.  
8 en région parisienne – 7 actuellement rattachés à des services médicaux.  
Garches et Bicêtre – neuropédiatrie.  
Hétérogénéité des préconisations (ex : TDAH).

**Centre référent** : Dialogue, formation et recherche quelles articulations possibles ? des modèles théoriques différents.

CMPP et CMP parfois fonctionnement différemment.

↳ Niveau 2 ou niveau 1 (généraliste) peut être vécu comme un prescripteur de soin.

Place du pédopsychiatre dans les troubles des apprentissages :

- Evaluation des troubles.
- Evaluation des comorbidités (quelque chose qui se rajoute) Eclairage Psychopathologique.

Bicêtre issu de neuropédiatrie : partenariat avec la Fondation Vallée car limites de compétences pour certains patients.

### **Ex : Alexandre**

Pathologie limite qui n'existe que dans le regard de l'autre. Il pouvait répondre au TDAH, angoisse d'abandon massive.

Besoin d'aide pour les parents. Outils de compréhension pour les parents.

Renarcissisation familiale.

Angoisse paternelle, étrangeté qu'il a vécu lui-même.

Difficulté de confiance dans l'adulte.

Alors : consultation des parents sans Alexandre.

Séances avec Alexandre courtes pas trop rapprochées. Utilisation des techniques psychodramatiques (jeux de rôle).

**Conclusion** : Nécessité d'un double regard, difficulté d'apprentissage et difficultés psychopathologiques.

Il faudrait que les centres soient neuropédiatriques et pédopsychiatriques.

Quand les enfants sont déjà suivis, si il semble y avoir des troubles du comportement, prendre un avis autre pour croiser les regards neuro et psycho.

**Question** : Rester centré sur l'enfant (ex : CMPP) ou espace élargi à la famille.

Le médecin de famille a un rôle essentiel.